

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure ci-après décrite lors de sa séance ordinaire du 17 mai 2021 à 19 h qui se tiendra à huis clos par visioconférence.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard à cette demande en transmettant ses commentaires par écrit à la Ville, au plus tard le 17 mai 2021 à 19 h à l'adresse électronique suivante: greffier@opark.ca ou par téléphone, en composant le 450-536-0303

- **DM-2021- 00008– 400, rue Toulouse**

Cette demande aurait pour effet de rendre réputée conforme, une marge de recul de 1,41 mètre pour l'agrandissement d'un espace habitable au-dessus du garage en cour latérale gauche alors que la marge latérale minimale exigée pour ce type de construction à la grille des spécifications H-72 du Règlement de zonage numéro 431 est de 1,95 mètre.

Le tout en référence au plan projet d'implantation réalisé par **François Lemay**, arpenteur-géomètre, en date du **11 février 2021**, sous le numéro **5293** de ses minutes

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 14 avril 2021.

M^e Julie Waite, Greffière